

CR du Conseil du 06 mars 2019

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par Monsieur le Maire Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 06 mars 2019 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés.

Ressources Humaines – mise à jour du tableau des effectifs

La création du poste suivant, à compter du 1^{er} mars 2019 : un poste **d'adjoint administratif territorial** à temps non complet, à raison de 13 heures par semaine.

Modification du poste suivant, à compter du 1^{er} mars 2019 : un poste **d'adjoint technique territorial** à temps non complet (30 heures par semaine) à un temps complet.

CAUE - adhésion

La commune a décidé d'adhérer auprès de l'association Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Forêt – Modification de la destination des coupes pour 2019

Il a été voté la modification des coupes de bois pour 2019, en raison de la nécessité d'abattre les épicéas attaqués par le scolyte (insecte parasite).

Dénomination de rues – Lotissement des Jardins de Courcelles

La dénomination de trois nouvelles voies, du lotissement des Jardins de Courcelles, est la suivante :

- Rue Jean-Marie Pelt,
- Rue des Vergers,
- Rue des Bleuets.

Affaire foncière - Cession de terrains pour la maison médicale

Il a été acté la substitution de la SCM des Docteurs KURZAWA, DEZ, BRUCKER, SCHAFF et WERTS par la société civile immobilière d'attribution HIPPOCRATE, dans le cadre de la cession de terrain pour la nouvelle maison médicale.